



Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaire

21 mars 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan, Mme Karine Duvignau, M. Jacques Lajarrige (procuration à Anne Rohr), M. Philippe Birgy, Mme Christine Mias, Mme Myriam de Léonardis, M. Éric Foulon, M. Philippe Canguilhem (procuration à Sébastien Rayssac).

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps (procuration à Françoise Duprat à partir de 9h 20), M. Christian Valade (procuration à Patrice Bouyssières), Mme Anne Rohr, M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Égéa, M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise Duprat (procuration à Myriam de Léonardis jusqu'à 9h 20), Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Mme Justine Boix, M. Robin Canteloube (procuration à Justine Boix), Madame Émilie Hénocq (procuration à Justine Boix), Madame Mylène Colombani.

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson (procuration à Enrique Fraga), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Enrique Fraga), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Dominique Rouaix M. Laurent Matuszewski, Mme Anne Hébraud, Mme Chantal Dallet, Mme Anne-Claire Rattat ; Monsieur Laurent Lagriffoul, Monsieur Cédric Peyronnet, Monsieur François Pélisset.

Excusée : Madame Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.



Un hommage est rendu aux collègues de l'ESPE disparus récemment :
Boris Viala, décédé suite à un accident de voiture mi-novembre.
Philippe Brichet, décédé il y a 3 jours.

. Information

- Présentation de la liste des labellisables TICE'Qual par Cédric Peyronnet et Laurent Lagriffoul.

Présentation des objectifs, de l'historique du dossier, des deux niveaux de labellisation.

Transformation complète des cours en Espagnol, Portugais, Informatique et Psychologie.

Critères d'évaluation réellement examinés.

8 UE ont été labellisées pour le niveau 1 et 4 pour le niveau 2. Une dizaine d'UE seront candidates au second semestre à titre expérimental. Ce dispositif bénéficie d'un financement SED. On a là un moyen de vérification de la réelle plus-value de l'étudiant. Il s'agit de faciliter le travail de l'étudiant en autonomie et en interaction.

Certaines Régions financent des projets et se servent des devoirs d'étudiants pour améliorer les cours.

L'idée d'associer des projets de recherches pédagogiques est estimée excellente (cf. projet PédagoTICE 2015).

Réflexion sur une forme de promotion de ce dispositif et de ce label.

- COMUE : comité de pilotage des champs de formations à l'UTM le 14 mars 2014

Il a été retenu 4 champs de formation et de recherche.

Anne Rohr attire l'attention sur la situation problématique des Sciences du Langage. Le Département a voté pour un rattachement au champ SHS (soit avec, soit sans Psychologie...) mais le Président l'a refusé. Le Département craint de voir son identité SHS disparaître. La Psychologie et les Sciences du Langage ne veulent pas l'une de l'autre. La Psychologie veut exister en tant que champ spécifique.

Le Conseil de l'UFR LLCE soutient le Département. Le libellé « Humanités » a été proposé, peut-être accolé à « Langues ». La situation crée un malaise profond. La



demande du Département doit être prise en compte. On n'est pas sûrs d'obtenir des ajustements.

Les périmètres des champs seront fixés au 28 mars. Il serait souhaitable de voir retirer les «Langages» du champ ALLLP. Ces champs vont déstabiliser des UFR qui ne se reconnaissent pas dans la nouvelle configuration. De plus, les champs seront pris en compte dans la caractérisation de l'offre du site alors même que la COMUE n'est pas assez structurée pour organiser les champs de toutes les universités. Elle fera un chapeau commun mais chaque établissement déposera ses propres champs comme il le souhaite. Par exemple, 6 champs à l'UT1 dont Mathématiques, Informatique Appliquées en Sciences Sociales.

Anne Hébraud souligne que ce qui préside à l'articulation des champs est très différent suivant les établissements. Etonnant, et difficile pour la COMUE de trouver une logique. La nôtre est fédérale et doit donc respecter les choix des établissements.

On ne sait pas quelle est la durée de vie de ces champs (avant : «ensembles de formations» ou «grappes de formations»). Les champs sont d'abord affaire de l'AERES, pour les universités cela représente beaucoup de travail. Seront-ils utilisés pour l'accréditation ?

Pour Christine Mias qui travaille au sein de l'AERES, les champs sont peut-être lisibles pour l'AERES mais pas pour nous. Pour l'AERES, les champs sont à inventer. Il y a un paradoxe entre une visibilité attendue et le terrain. On nous demande de superposer champs/UFR/Départements... L'offre qui va être proposée pose la question des territoires. Est-ce que la masse critique a été prise en compte (nombre d'étudiants, de personnels) ?

Patrice Bouyssières indique que la règle quantitative a été abandonnée. Il faut chercher à comprendre qui on est et comment on peut se rendre lisibles à l'interne et aussi pour le monde socio-économique.

Les MEEF. Ils sont à la confluence de plusieurs champs. Les autres établissements ne les ont pas forcément listés. La question des champs thématiques se posera si ceux-ci sont pérennes. Les formations ESPE ne font pas partie de l'autoévaluation pour le moment.



- Elections étudiantes

Patrice Bouyssières remercie les étudiants élus de la CFVU pour qui cette séance est la dernière avant les élections.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 28 février 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 28 février 2014.

Votants : 26
Pour : 26

2. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation Hélène Ricaud-Droisy.

- **Diplômes : demande de changement de contenu pour la Licence Professionnelle dénomination nationale « Systèmes informatiques et logiciels » spécialité « Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets »**

La Commission FOI a donné un avis favorable à l'unanimité moins 1 NPPV. Le changement d'intitulé se fera à compter de la rentrée 2015.

La CFVU approuve à la majorité la demande de changement de contenu pour la Licence Professionnelle dénomination nationale « Systèmes informatiques et logiciels » spécialité « Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets ».

Votants : 26
NPPV : 1
Pour : 25



➤ **Diplômes : demande de création de sections d'apprentissage**

- ✓ Licence mention « Mathématiques, Informatique appliquée et Sciences Humaines et Sociales » (3ème année)
- ✓ Master mention « Mathématiques et Application » spécialité « Informatique, Statistique, Mathématiques appliquées à la Gestion de production (ISMAG) »
- ✓ Licence Professionnelle dénomination nationale « Maintenance des systèmes pluritechniques » spécialité « Maintenance aéronautique »

Ces formations relèvent de l'apprentissage, c'est pourquoi ils sont soumis à la Région. Celle-ci n'accordera que 2 diplômes dans le meilleur des cas, en fonction de ses priorités affichées, des besoins du secteur, et de l'emboîtement des niveaux.

La Commission FOI a classé les demandes de la façon suivante :

- 1) Licence Professionnelle dénomination nationale « Maintenance des systèmes pluritechniques » spécialité « Maintenance aéronautique »
- 2) Master mention « Mathématiques et Application » spécialité « Informatique, Statistique, Mathématiques appliquées à la Gestion de production (ISMAG) »
- 3) Licence mention « Mathématiques, Informatique appliquée et Sciences Humaines et Sociales » (3ème année), parcours « Informatique »

Anne Hébraud souligne que les classés 1 et 2 permettent aux étudiants en apprentissage d'être sur les mêmes temps de formation que les étudiants en formation initiale.

La CFVU approuve à la majorité la demande de création de sections d'apprentissage des diplômes précités selon le classement effectué par la Commission FOI.

Votants : 26
NPPV : 1
Pour : 25



➤ **Projets de formations de l'IUT de Figeac :**

✓ **Projet de DUT « Génie Thermique et Énergie (GTE) »**

La CFVU approuve à la majorité le projet de DUT « Génie Thermique et Énergie (GTE) » avec un financement CPER présenté par l'IUT de Figeac.

Votants : 24
NPPV : 1
Pour : 23

✓ **Projet d'option « Éducation spécialisée » pour le DUT « Carrières Sociales »**

La CFVU approuve à la majorité le projet d'option « Éducation spécialisée » pour le DUT « Carrières Sociales » présenté par l'IUT de Figeac.

Votants : 26
NPPV :
Pour : 25

➤ **Validation du calendrier universitaire 2014/2015**

La session de rattrapage est rejetée par les directeurs d'UFR et les étudiants. Notre prochain chantier sera le contrôle continu intégral pour les UE méthode et accompagnement projet.

Justine Boix demande un point sur la charte des étudiants salariés. Ce dossier n'est pas abandonné mais certains Départements estiment que la réflexion doit mûrir, d'autres ont refusé de répondre au questionnaire. Le Cadre National des Formations renvoie à l'article 10 sur les dispositions particulières.

Le déménagement de trois UFR et la destruction/reconstruction d'amphis courant 2015 impactent le calendrier universitaire 2014/2015. L'ensemble des activités de l'UTM pourront donc être entravées et entraîner l'annulation de la suspension des activités pédagogiques en novembre, l'allongement des vacances d'hiver, la réduction des vacances de printemps. Demande a été faite en Conseil Académique du 13 mars



que cette situation soit examinée en CT et en CA dès lors qu'elle modifie le rythme de travail des agents.

Proposition A :

Le calendrier comporte 11 semaines de cours par semestre avec une rentrée différée d'une semaine et avec une suspension des activités pédagogiques d'une semaine à la Toussaint et au printemps.

Proposition B :

Le calendrier comporte 12 semaines de cours par semestre, sans suspension des activités pédagogiques d'une semaine à la Toussaint et au printemps.

Le retour des composantes est plutôt favorable à la proposition A.

Justine Boix demande si le calendrier des vacances peut être modifié de sorte que l'on conserve la 2^{ème} semaine des vacances de printemps.

Patrice Bouyssières répond que nous reculons au maximum ces vacances, la dernière semaine d'avril servira de période de révision.

Justine Boix fait savoir que l'UNEF se prononce contre la proposition B qui ne laisse pas de temps de révision.

Patrice Bouyssières souligne que le calendrier à 11 semaines n'est valable que pour l'année prochaine et que nombre de collègues voudraient plutôt aller vers 13/14 semaines de cours par semestre.

Le centre universitaire Champollion ne pourra pas du tout se caler sur le calendrier de l'UTM et espère qu'il n'y aura pas trop d'incidences sur les interventions à Champollion.

Des aménagements seront possibles sur les sites de l'UTM. L'alerte est donnée sur l'organisation des concours. Il faut mener d'ores et déjà une réflexion sur la délocalisation des formations MEEF et l'organisation des Masters 2nd degré.

Enrique Fraga rappelle l'expérience d'AZF (délocalisation des formations dans des établissements de la ville) qui avait eu un coût très élevé pour l'UTM.

La solution à venir devra être à coût 0.

François Pélisset informe que la DPIGC et la DSI avaient demandé qu'une réflexion soit menée sur le calendrier universitaire par rapport au planning de la reconstruction. 600 personnes devront être déménagées en février 2015 tout en assurant la continuité



du service. Outre le bâtiment 31, le bâtiment 1, la Psychologie et l'Arche ne seront pas impactés. Des solutions sont donc envisageables.

Il est trop tôt pour parler de fermeture de l'établissement durant trois semaines en février 2015 mais ce ne serait pas de bon aloi qu'il y ait trois semaines de congés consécutives pour les personnels. Michel Chandelier demande un examen en CT.

La proposition A est approuvée par la CFVU à la majorité.

Votants : 26
NPPV : 1
Contre : 9
Pour : **16**

La séance est close à 10h 50.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire

Patrice BOUYSSIÈRES